



Histoire de l'école saint Joseph de Gardanne

De 1856 à nos jours.....

De 1856 à 1887 : Origine de l'école catholique de Gardanne

Dès 1856, si ce n'est plus tôt, il existe, implantée à Gardanne, une école tenue par les religieuses de la Congrégation « Saint Joseph des Vans ». (*Les Vans* sont une commune d'Ardèche, à une trentaine de kilomètres d'Aubenas, à la limite du Gard et de la Lozère).

La Directrice de l'école est Sœur Sainte Eulalie.

Un hospice fait corps avec l'école. Et, vers 1885, la municipalité de Gardanne demande à la Supérieure Générale des Vans d'envoyer une religieuse pour assurer l'administration indépendante de l'hospice.

En 1881/1882, lorsque Jules Ferry fait voter les lois créant « l'enseignement public, laïc, gratuit et obligatoire », l'école Saint Joseph compte 120 élèves en primaire et 80 en maternelle.

De 1887 à 1976 : L'école paroissiale

En fin d'année 1887, Madame Gras, d'une famille de notaires, vend à la communauté des Vans, un terrain pour la construction d'un bâtiment scolaire. La généreuse donatrice donne aussi une somme pour les frais de construction de l'immeuble. C'est l'Abbé MEISSONNIER, curé de la paroisse, qui est chargé par l'archevêque d'Aix-en-Provence de diriger les travaux. La bénédiction de la première pierre a lieu le 16 mars 1888, et celle de l'immeuble achevé a lieu le 4 novembre 1889. (*Ces locaux, situés à côté de l'église, à gauche en la regardant, sont maintenant occupés par des services municipaux. La cour de l'école est occupée actuellement par la place « Dulcie September »*).

Un petit pensionnat, annexé à l'école, est approuvé le 25 mars 1889. La première directrice installée dans ces nouveaux locaux, est Soeur Saint Patrice.

En 1905, au moment de la séparation de l'Eglise et de l'Etat et de la confiscation des biens du clergé, le terrain est remis au nom de la famille Gras, pour permettre le maintien de l'école Saint Joseph sur Gardanne.

Au cours des décennies qui suivront, de nombreux Gardannais fréquenteront l'école ; école de filles en primaire et mixte en maternelle. Certaines familles en sont à la cinquième génération !

De la période d'avant et après la guerre 39-45, sont encore vivantes Sœur Marie du Sacré-Cœur (née Fraisse), enseignante de 1928 à 1945 ; Soeur Marie-Françoise (née Marie-Josèphe Jacques) directrice de 1962 à 1967 ; et Soeur Marie-Andrée (née Marie-Louise Linas) qui fut directrice de 1967 à 1971. Ces dernières se reposent dans la maison de retraite des Soeurs, aux Vans.

En 1960, l'école, dirigée alors par Mademoiselle Aline GABRIAL, signe un contrat simple avec l'Etat, ce dernier prenant en charge la rémunération des enseignants, jusque là très faible. En contrepartie, l'établissement s'engage à répondre aux mêmes exigences que l'enseignement public, en matière de qualification du personnel, de programmes scolaires, de formalités administratives, etc.... Il y a trois classes primaires.

Les Sœurs de Gardanne consacrent l'essentiel de leurs activités à l'école Saint Joseph jusqu'en 1967. Après 1968, la Congrégation manifeste le désir d'assumer un rôle plus « social ». Les nouvelles religieuses sont alors des « aides-ménagères » et n'ont plus une véritable formation d'enseignantes.

L'effectif scolaire est tel qu'il ne reste plus que deux classes à la rentrée de 1969 une classe maternelle et un cours préparatoire. Il est même envisagé de faire disparaître l'école pour récupérer les locaux. Les responsables de la gestion de l'établissement et les parents d'élèves manifestent leur désaccord.

Puis, leur nombre diminuant, les religieuses quittent l'école en 1971, date à laquelle la direction est confiée, pour la première fois, à un personnel laïc, en l'occurrence Madame Marie-Thérèse BAGARRI qui enseignait depuis trois ans à Gardanne.

En 1972, il ne reste que deux classes (Maternelle et Cours préparatoire), malgré le passage à la mixité en 1970.

Mais l'année 1973 voit l'ouverture d'une troisième classe et, en 1974, ce sont deux nouvelles classes supplémentaires qui s'ouvrent.

Le redressement de l'école est en marche !

L'école Saint-Joseph en péril !

Alors que l'école Saint-Joseph est en pleine expansion, survient un problème aussi énorme qu'inattendu : les héritiers de Madame GRAS, propriétaires, arguant que la communauté religieuse des Vans n'occupe plus, depuis 1971, le terrain cédé par leur ancêtre, veulent récupérer leur bien. Le procès intenté par l'A.E.P. (« Association d'Education Populaire », gérant de l'école) de l'époque, est perdu, et, par décision juridique, l'école doit fermer.

Un délai est toutefois laissé pour la libération des locaux.

Les responsables de l'école organisent alors une enquête, d'une part pour savoir si l'école est un besoin sur Gardanne et, d'autre part, connaître son recrutement sociologique.

A la première question, l'enquête menée auprès des parents, amis et anciens, se révèle très positive. Quant à la seconde question, l'analyse montre que l'on retrouve, dans le recrutement de l'école, la même répartition sociologique que lors de la dernière enquête INSEE de la région.

Cette approche étant faite, il reste à trouver des solutions pour que l'école puisse poursuivre sa mission sur Gardanne.

Une réflexion est menée : Que réaliser ? Comment financer d'éventuelles réalisations, sachant que les moyens de l'école sont très limités et qu'aucune aide d'organismes officiels, publics ou confessionnels, ne peut être espérée ?

L'école Saint-Joseph sauvée !

C'est alors qu'un don anonyme aussi conséquent qu'inespéré, redonne espoir et ranime les ardeurs, et, avec le complément d'emprunts auprès de banques et de parents d'élèves, la détermination de Madame BAGARRI et de l'organisme de gestion présidé par Monsieur Bernard AURIC, l'avenir est envisagé avec optimisme.

L'achat d'anciens bâtiments à rénover s'avérant impossible à conclure, il est décidé de construire de nouveaux locaux. **Et durant le deuxième semestre de l'année 1975**, sont conclus l'achat du terrain, le permis de construire, les consultations pour la réalisation des différents travaux.

En février 1976, ce sont la signature des marchés, les terrassements ; **en avril**, ce sont les fondations ; **en mai**, c'est la mise en place de la charpente ; **en juin**, c'est la pose symbolique de la première pierre en présence des personnalités de l'Enseignement Catholique ; **en juillet** enfin, des parents bénévoles se consacrent aux travaux de finition.

1976 : L'école Saint-Joseph s'installe au « Quartier La Garde »

Le 14 septembre 1976, enseignants et enfants prennent possession de leur nouvelle école qui comprend alors deux classes maternelles et trois classes primaires. **C'est le 27 novembre 1976 que se déroule la cérémonie officielle d'inauguration.**

Quant aux bâtiments que l'école doit quitter, ils deviennent propriété de la ville de Gardanne : au cours de sa délibération du 21 avril 1976, le Conseil Municipal vote un crédit de 720 000 francs pour le rachat à leurs propriétaires.

En 1981, l'école signe, avec l'Etat, un Contrat d'Association, qui permet à l'organisme de gestion de percevoir un « forfait communal », c'est-à-dire une participation de la commune aux frais de fonctionnement, certes modeste, mais qui se traduit par une amélioration des conditions de travail des élèves.

La même année, une sixième classe est ouverte, signe de la vitalité de l'établissement.

Madame BAGARRI quitte son poste en juin 1982 et est remplacée par **Monsieur Vincent GOESSAERT**.

En 1984, c'est la création d'une nouvelle classe dans un bâtiment provisoire ; et en 1985-1986, l'organisme de gestion décide une nouvelle extension des locaux : trois classes sont aménagées pour loger cette nouvelle classe, agrandir une classe existante et libérer une salle pour les activités artistiques.

Ces constructions sont rendues possibles par de nouveaux emprunts, ceux de 1975 arrivant à terme.

En 1984, également, c'est l'institution d'une classe dit « de découverte », classe de neige de 1984 à 1997, et depuis, classes de nature ou autre.

Ces activités sont entièrement financées par les parents des élèves concernés.

De plus, chaque fois que cela est possible, différentes classes de l'école participent à des activités, concours, etc.... organisés par les associations de Gardanne, municipales ou autres, de façon à bien affirmer la présence active de l'école Saint-Joseph au sein de la commune.

L'effectif scolaire approche les 190 enfants, et une liste d'attente d'inscriptions doit être dressée, certaines classes étant saturées.

En 1997, Monsieur GOESSAERT prenant sa retraite, il est remplacé par **Madame HOLTZHEYER**.

Depuis la rentrée de 1998, la direction est assurée par **Monsieur Yann MINSON**.

Pour cette même rentrée, l'organisme de gestion de l'école réalise la rénovation complète des locaux de la cantine : appareils plus performants, embellissement du cadre d'accueil des enfants. Cela représente un investissement important mais nécessaire, d'une part pour le confort des demi-pensionnaires, et d'autre part pour anticiper les nouvelles normes européennes.

Cette réalisation permet à l'école Saint-Joseph d'améliorer encore le cadre de vie des enfants et donne aux parents, actuels et futurs, l'image d'un établissement sérieux, toujours en évolution, dans la suite de ce qui a été entrepris voici 25 ans !

En septembre 2000, l'école crée une salle informatique et une bibliothèque en transformant l'intérieur des locaux.

De nombreuses actions sont menées durant l'année scolaire (célébration de Noël, animation de la première communion, catéchèse, olympiades, concert de printemps, récupération de matériel pour l'école de Sabaoni en Roumanie, journée du goût, classes vertes ...)

A la rentrée 2003, c'est **Madame Martine SAROT** qui prend la direction de l'école.

L'ouverture d'une nouvelle classe est rendue possible grâce à la construction d'un nouveau bâtiment dans lequel est aussi aménagé le secrétariat.

Le Projet Educatif et le Projet Pastoral traduisent la volonté de la Communauté Educative de mener à bien la mission de l'Ecole Catholique en lien avec les différents partenaires diocésains et nationaux.. Cette mission s'inscrit alors dans la mouvance des orientations données par les Assises de l'Enseignement Catholique.

Le Conseil d'Etablissement de l'école, lieu d'expression et d'informations réciproques, permet le lien entre tous les membres de la Communauté Educative

En septembre 2006, Madame Dominique POTRICH devient le chef d'établissement de l'école Saint-Joseph.

En lien avec l'O.G.E.C. et l'A.P.E.L., le projet d'inscrire l'école Saint-Joseph dans la continuité des orientations évoquées plus haut et la volonté de toujours chercher à améliorer le cadre de vie et les conditions de travail, font l'objet de réflexions qui inscrivent l'école dans un avenir à construire.

Le nouveau forfait communal conclu avec la Mairie de Gardanne, après de longues négociations, permet d'envisager plus sereinement et positivement cet avenir de l'établissement.

Madame Anne-Marie GAMON prend la Direction de l'école en **septembre 2008**.

En septembre 2011, Madame Sophie LEMBOURG devient le chef d'établissement de l'école, après son poste d'enseignante dans l'école depuis 2004.

=====

Depuis 1975, la « nouvelle école Saint-Joseph » s'est donc construite, s'est agrandie, s'est modernisée. Elle a pu ainsi accueillir de plus en plus d'enfants, dans des conditions meilleures, malgré toutes les difficultés dressées sur son chemin.

Cela n'a pu se faire que par la compétence du personnel (enseignant, administratif, de service), la détermination des différentes directions et le dévouement sans relâche des parents qui ont consacré leur temps et leur énergie au sein des Associations de Parents d'Elèves et de Gestion.

De 1856 à ... maintenant, une bien belle et longue histoire. Et elle n'est pas finie !

L'école Saint Joseph fait partie de l'Enseignement Catholique

- L'association des Parents d'élèves de l'établissement est affiliée à la fédération diocésaine et, elle-même, à la fédération nationale des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre (A.P.E.L.).
- L'organisme de gestion qui établit et gère le budget, rend ses comptes chaque année d'une part au « Trésor Public » et, d'autre part, aux fédérations (diocésaine et régionale) des Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique (O.G.E.C.)
- L'Enseignement Catholique fait partie de l'Eglise Catholique de France. Les enseignants sont donc membres de l'Eglise et sont donc tenus à témoigner de cet engagement dans leur tâche quotidienne, notamment dans le respect des règles de la morale chrétienne (C'est ce que la loi française reconnaît dans ses textes et qualifie de « caractère propre de l'Enseignement Catholique »).

Enseignants, parents et enfants constituent la « Communauté Educative » au service de l'homme et du chrétien, pour son épanouissement au sein de l'humanité